

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129.

Latecoere annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant d'environ 124,4 millions d'euros, un élément clé du plan de retour à la rentabilité de l'entreprise

Toulouse, le 17 novembre 2023 – Latecoere (la « **Société** »), fournisseur de premier rang des principaux constructeurs aéronautiques internationaux, annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, dont le montant s'élève à environ 124,4 millions d'euros (l'« **Augmentation de Capital** »), après exercice intégral de la clause d'extension.

Greg Huttner, Directeur Général de Latecoere a déclaré : « L'activité de Latecoere a progressé de 40% au premier semestre 2023, grâce aux efforts continus de ses 6 000 employés à travers le monde pour répondre à la hausse des volumes de la demande. Cette croissance nécessite d'importants investissements en termes de moyens opérationnels et de fonds de roulement. L'entreprise travaille également sur un plan visant à rétablir la rentabilité grâce à une combinaison de leviers commerciaux, d'efficacité et de productivité. La croissance significative de la demande pour notre activité en 2024 et 2025, ainsi que le potentiel d'affaires supplémentaire, constituent une opportunité considérable pour l'entreprise. Cette augmentation de capital est un élément déterminant nous assurant une base solide de trésorerie pour mettre en œuvre avec succès notre plan, stimuler la croissance de nos revenus et rétablir la rentabilité de l'entreprise. »

Résultats de l'augmentation de capital

A l'issue de la période de souscription qui s'est achevée le 14 novembre 2023, la demande totale s'est élevée à environ 125,0 millions d'euros (en ce compris l'ordre à titre réductible de Searchlight Capital Partners), soit un taux de souscription de 115,5 % avant exercice de la clause d'extension :

- 9 673 818 582 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible représentant environ 89,4 % des actions à émettre (avant exercice de la clause d'extension) ;
- La demande à titre réductible a porté sur 2 824 913 664 actions nouvelles ;

- La Société a ainsi, conformément aux termes du Protocole de Conciliation, intégralement exercé la clause d'extension. En conséquence, la clause d'extension sera allouée à hauteur de 1 623 020 560 actions nouvelles.

Le montant brut de l'Augmentation de Capital (sans prime d'émission) s'élève ainsi à 124 431 576,30 euros et se traduit par l'émission de 12 443 157 630 actions nouvelles à un prix de souscription unitaire de 0,01 euros.

L'émission, le règlement-livraison et l'admission des actions nouvelles à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris sont prévus le 21 novembre 2023. Les actions nouvelles donneront immédiatement à leurs détenteurs le droit aux distributions déclarées par Latecoere à compter de la date d'émission. Elles seront immédiatement fongibles avec les actions ordinaires existantes de la Société, et seront négociées sur la même ligne sous le code ISIN FR001400JY13.

L'Augmentation de Capital a été dirigée par Société Générale en tant que Coordinateur Global et Teneur de Livre.

Incidence de l'augmentation de capital sur la répartition du capital

A l'issue de l'Augmentation de Capital, le capital social de Latecoere sera composé de 12 496 777 165 actions (dont 12 496 722 665 actions ordinaires et 54.500 actions de préférence 2022) et s'établira à 124 967 771,65 euros.

Searchlight Capital Partners (par l'intermédiaire de la société SCP SKN Holding I SAS), qui détenait préalablement à l'Augmentation de Capital 74.65% du capital de la Société, et s'était engagé, de manière irrévocable, (i) à exercer l'intégralité de ses droits préférentiels de souscription à titre irréductible et à souscrire ainsi des actions nouvelles pour un montant total de 80 849 465,76 euros, représentant environ 74,72 % du montant initial (hors clause d'extension) de l'Augmentation de Capital, sur la base d'un prix de souscription de 0,01 euro par action nouvelle, et (ii) à souscrire à titre réductible à 2 735 190 494 actions nouvelles, détiendra 10 859 250 748 actions, soit 86,90 % du capital de la Société à l'issue de l'Augmentation de Capital

Engagements d'abstention / de conservation

La Société a consenti à un engagement d'abstention pour une période commençant à la date d'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») du prospectus relatif à l'Augmentation

de Capital et expirant 90 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des actions nouvelles, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

SCP SKN Holding I SAS a consenti un engagement de conservation pour une période expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des actions nouvelles, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Disponibilité du prospectus

Le prospectus approuvé par l'AMF sous le numéro 23-453 en date du 30 octobre 2023, constitué (i) du document d'enregistrement universel 2022 de Latecoere déposé auprès de l'AMF le 23 juin 2023 sous le numéro 23-0514 (le « **Document d'Enregistrement Universel** »), (ii) de l'amendement au Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'AMF le 30 octobre 2023 (l'« **Amendement** ») sous le numéro D.23-0514-A01, (iii) d'une note d'opération en date du 30 octobre 2023 (la « **Note d'Opération** ») et (iv) du résumé du prospectus (inclus dans la Note d'Opération) est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.latecoere.aero). Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société (135, rue de Périole, 31500 Toulouse).

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risque relatifs à Latecoere décrits au chapitre 2 « Facteurs de risques et Contrôle Interne » du Document d'Enregistrement Universel tels que mis à jour au chapitre 2 « Facteurs de Risques » de l'Amendement et les facteurs de risques relatifs à l'opération ou aux actions nouvelles mentionnés au chapitre 2 « Facteurs de risques » de la Note d'Opération.

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura pas de vente d'actions ordinaires dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (tel qu'amendé, le « **Règlement Prospectus** »). Les investisseurs potentiels sont invités à lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les valeurs mobilières. L'approbation du prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé.

S'agissant des États membres de l'Espace économique européen (autres que la France) et du Royaume-Uni (les « **Etats Concernés** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats Concernés. Par conséquent, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans les Etats Concernés (i) qu'au profit d'investisseurs qualifiés au sens du Règlement Prospectus, pour tout investisseur d'un Etat Membre, ou au sens du Règlement (UE) 2017/1129 tel que faisant partie du droit national en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 (le « **UK Prospectus Regulation** »), pour tout investisseur au Royaume-Uni, (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés tels que définis dans le Règlement Prospectus ou dans le UK Prospectus Regulation, selon le cas), ou (iii) conformément aux dérogations prévues par l'article 1 (4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Latécoère d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus, du UK Prospectus Regulation et/ou des réglementations applicables dans ces Etats Concernés.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement aux personnes situées au Royaume-Uni, (i) qui sont des professionnels en matière d'investissement (« investment professionals ») répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'« Ordonnance »), (ii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) de l'Ordonnance ou (iii) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué de presse est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par ces personnes. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient.

Le présent communiqué de presse ne peut être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis (y compris leurs territoires et possessions). Ce communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscrire des valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les titres financiers mentionnés dans ce communiqué n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** ») ou de toute réglementation en matière de valeurs mobilières applicable dans tout état ou toute autre juridiction aux Etats Unis et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du Securities Act qu'à travers un régime d'exemption ou dans le cadre d'une opération non soumise à une obligation d'enregistrement au titre du Securities Act.

Latecoere n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis en vertu et conformément au Securities Act ni de procéder à une offre au public aux Etats-Unis.

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

A propos de Latecoere

Groupe international partenaire de « rang 1 » des grands donneurs d'ordre de l'aéronautique et du spatial (Airbus, Boeing, Bombardier, Dassault Aviation, Embraer, Lockheed Martin), Latecoere sert le secteur aérospatial avec des solutions innovantes pour un monde durable. Le Groupe intervient dans tous les segments de l'aéronautique (avions commerciaux, régionaux, d'affaires et militaires), dans deux domaines d'activités :

- *Aérostructures (55 % des ventes au 31 décembre 2022) : portes, fuselage, ailes et empennage, bielles et service à la clientèle ;*
- *Systèmes d'interconnexion (45 % du chiffre d'affaires au 31 décembre 2022) : câblage, mobilier avionique, équipements embarqués, produits électroniques et service à la clientèle.*

Au 31 décembre 2022, le groupe employait 5 918 personnes dans 14 pays. Latecoere est cotée sur Euronext Paris - Compartiment B, Code ISIN : FR001400JY13 - Reuters : AEP.PA - Bloomberg : AT.FP

Contact

Thierry Mahé / Relations avec les médias
+33 (0)6 60 69 63 85
LatecoereGroupCommunication@latecoere.aero